



Une activité positive pour la distribution sur le 1^{er} semestre 2022, prévisions mitigées pour le 2nd semestre...

Frédéric JOSSE

Membre du Bureau Exécutif du SEDIMA

» Un long et grand virage vers encore plus de gestion !

En cette rentrée, quel bilan pouvons-nous faire de la situation économique de notre secteur ?

Une moisson qui, contrairement à l'an passé, a été précoce et très rapide avec des rendements hétérogènes. L'après moisson est un peu plus compliquée, avec la sécheresse qui n'épargne aucune région et aura un impact certain sur les semis et les récoltes à venir.

Le marché du machinisme agricole est cependant toujours aussi soutenu grâce aux prix des céréales, mais il n'en est pas de même pour l'élevage, le maraichage, l'arboriculture et la viticulture qui se prennent de plein fouet la sécheresse.

Du côté de la motoculture, le manque d'eau, le pouvoir d'achat en baisse de nos clients et le manque de matériels disponibles dans nos magasins, nous a fait perdre des ventes sur le premier semestre qui auraient été bénéfiques au secteur.

Mais force est de constater que depuis deux ans, nous avons appris à nous adapter à de nombreux bouleversements : relations fournisseurs plus complexes, confinement, rupture de stocks, hausse de tarifs, pénurie de main d'œuvre, etc... Il nous faut désormais savoir anticiper et gérer nos approvisionnements dans cette période de pénurie de matériels !

Nous pouvons dès à présent mesurer l'atterrissage de notre chiffre d'affaires 2022 en suivant nos carnets de commande et les délais de livraison des matériels. On peut estimer que, pour beaucoup d'entre nous et pour l'agricole, il sera proche de celui de 2021, mais il sera certainement en baisse pour l'espace vert.

Mais, pourrions-nous avoir une même vision de notre chiffre d'affaires et de nos résultats pour 2023, voire 2024, car on y est déjà !!! En effet, les constructeurs nous annoncent déjà des délais de livraison pour le deuxième, troisième trimestre 2023, voire début 2024.

Dans ce contexte de pénurie de matériels, de hausse des taux d'intérêts, d'augmentation de prix imposés par nos fournisseurs, d'incertitude sur les délais de livraison, comment arriver à anticiper nos approvisionnements à un an, voire plus ? Comment pouvons-nous estimer au plus juste le nombre de machines que nous devons commander si nous voulons équilibrer nos résultats ? Nous avons très peu de visibilité, ce qui augmente considérablement le niveau de risques à chaque nouvelle commande.

Face à toutes ces incertitudes, soyons plus que jamais des gestionnaires et des visionnaires par rapport à notre marché, et non uniquement des Distributeurs ou commerçants, au risque de mettre en péril nos entreprises !



Profession
Hommage à Anne-Marie RACCA

page 2

Dossier
> Conjoncture économique
> 19^e enquête ISC

pages 3 à 5

Emploi - Formation
> Concours Général des Métiers
> Campagne d'E-influence

page 6

Nécrologie

L.R.

Anne-Marie RACCA nous a quittés



Elle a été :

- trésorière du département de l'Allier de à partir de 1980,
- présidente du département de l'Allier en 1986,
- présidente de la fédération Limousin-Auvergne à partir de 1992,
- membre du conseil d'administration du SEDIMA en 1992,
- membre du conseil d'administration du lycée professionnel Gustave EIFFEL de Ganat (03) à partir de 1987,
- membre de jury d'examens des baccalauréats professionnels à Gannat,
- présidente de jury d'examens du lycée Marcel BARBANCEYS à Neuvic d'Usuel (19),
- vice-présidente au conseil d'administration du Crédit Agricole de Chantelle-Bellenaves (03).

Pour son engagement sans faille pour la profession, elle a été récipiendaire :

- de l'ordre de la légion d'honneur,
- des palmes académiques (en 2003),
- de l'ordre du mérite agricole (au titre de chevalier en 1991 et d'officier en 2005),
- de la médaille de reconnaissance du SEDIMA (en 1999).

Le SEDIMA adresse à sa famille et à ses proches, au nom de la profession, ses plus sincères condoléances et ses marques de soutien et de sympathie.

Anne-Marie RACCA s'est éteinte le 26 juillet dernier à l'âge de 77 ans. Le SEDIMA rend hommage au travers de ces quelques lignes au parcours d'une femme très investie au sein de la concession familiale et extrêmement impliquée pour sa profession. Après avoir intégré l'entreprise en 1963, elle en prend la direction en 1984 et la fera évoluer jusqu'à l'actuelle 4^e génération de dirigeants. La société Badoche-Racca, distributeur de matériels agricoles (notamment New Holland), de matériels d'espaces verts et de quads se situe à Bellenaves, près de Vichy, dans l'Allier (03).

Son parcours au sein de l'organisation professionnelle est à l'image de son grand investissement et de son dévouement, tant pour œuvrer à la défense des intérêts des distributeurs, que pour la promotion des métiers et l'insertion des jeunes dans le secteur d'activité, comme pour sa présence à tous les événements initiés par le SEDIMA.

Werschuren : une nouvelle direction à la tête de l'entreprise

Les établissements Werschuren (dirigés jusqu'alors par Eric WERSCHUREN et sa sœur Béatrice POLGE), distributeurs de matériels agricoles à Dol de Bretagne (35), ont été repris depuis le 1^{er} juillet par Geoffroy HOUETTE associé à Damien et François-Xavier DOUILLET (Groupe Douillet, distributeur New Holland dont le siège social se situe au Horps en Mayenne (53)).

Fondée en 1938, l'entreprise Werschuren est spécialisée dans la distribution de matériels agricoles non motorisés pour une clientèle spécifique polyculture-élevage et maraichage. Elle a réalisé en 2021 avec 17 salariés un chiffre d'affaires de plus de 7 M €.

C'est donc Geoffroy HOUETTE, ingénieur en agriculture de formation, qui prend la direction de l'entreprise. Il bénéficie d'une expérience commerciale et marketing acquise durant 17 années chez BP, Isagri puis Kuhn.

L'alliance stratégique avec Damien et François-Xavier DOUILLET permettra des synergies entre 2 sociétés indépendantes qui commercialisent des marques communes.

Le groupe DOUILLET, créé en 1970 par Michel DOUILLET compte 180 collaborateurs et 10 bases implantées sur les départements de la Mayenne (53), de l'Orne (61) et de la Sarthe (72).



Rubrique du mois

service Social du SEDIMA

Quand un arrêt de travail se prolonge...

La loi « Santé au travail », adoptée il y a un an, est entrée en vigueur le 31 mars 2022. Ainsi les conditions d'organisation des visites médicales de pré reprise et de reprise consécutives à un arrêt de travail ont été modifiées. Le législateur a cependant entendu mettre l'accent sur la **prévention de la désinsertion professionnelle**, enjeu majeur de politique sociale en raison du vieillissement de la population active, de l'allongement des carrières et l'augmentation des maladies chroniques.

Voici un **panorama des dispositifs et accompagnements** destinés aux salariés potentiellement vulnérables quant à la poursuite de leur activité professionnelle.

I - Le rendez-vous de liaison

Lorsque l'arrêt de travail se prolonge au-delà de 30 jours, l'employeur informe le salarié qu'il peut solliciter l'organisation d'un rendez-vous, associant le service de Santé au Travail, dont l'objet est de lui présenter les dispositifs dont il peut éventuellement bénéficier : examen de pré reprise, actions de prévention, d'adaptation du poste ou des horaires de travail, essai encadré... L'employeur peut également prendre l'initiative d'organiser ce rendez-vous, mais le salarié n'est pas obligé de s'y rendre.

II - La visite de pré reprise

Elle peut être sollicitée par le salarié lorsque l'arrêt de travail se prolonge au-delà de 30 jours et permet de repérer les salariés à risque de désinsertion professionnelle et de préparer le mieux possible leur retour au travail. Le médecin du travail peut dans ce cadre proposer des aménagements et adaptations de poste ou d'horaires de travail.

III - La visite de reprise

Organisée par l'employeur, elle est **obligatoire à la suite de certaines absences**, dans des délais variables. Cette visite permet au médecin du travail de préconiser s'il y a lieu, l'aménagement, l'adaptation du poste ou le reclassement du salarié et d'émettre le cas échéant, un avis d'inaptitude.

IV - L'essai encadré

Ce dispositif ouvert sur demande du salarié lui permet d'expérimenter la compatibilité entre un poste de travail et son état de santé, pendant un arrêt de travail. Il peut se dérouler dans l'entreprise qui l'emploie ou dans une autre. Il n'est mis en œuvre qu'après une évaluation globale de la situation du salarié associant les services concernés (CARSAT, médecine du travail, médecin traitant).

V - La convention de rééducation professionnelle en entreprise

Destinée aux salariés reconnus travailleurs handicapés ou inaptes à reprendre leur emploi,

ou pour lesquels un risque d'inaptitude a été identifié par le médecin du travail, il s'agit d'une formation pratique, complétée au besoin par une formation professionnelle à l'issue de laquelle le salarié dispose de nouvelles compétences et de l'expérience d'un nouveau métier. Elle s'organise dans le cadre d'une convention conclue entre le salarié, l'employeur et la CPAM à l'issue d'un arrêt de travail.

VI - Le projet de transition professionnelle

Lorsqu'une reconversion est envisagée, le salarié victime d'une maladie professionnelle ou absent au moins 6 mois à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie non professionnelle peut mobiliser son compte personnel de formation (CPF) pour bénéficier d'un congé spécifique rémunéré (prise en charge par les commissions Transitions pro) sans condition d'ancienneté.

Les adhérents du SEDIMA retrouveront les conditions et modalités de ces différents dispositifs dans les documentations sociales récemment mises à jour sur ces questions (Maladie et accident non professionnels, Inaptitude, Suivi médical des salariés notamment).

 agenda
juillet 2022

interne

- Commission Equilibre de la relation Constructeurs (ERC)
- Bureau Exécutif
- Commission Prospective
- Commission Sociale

externe

- Commission Patronale
- Commission Paritaire (CPPNI)
- Bureau AGEFIDIS

MENSUEL DES ENTREPRISES DE SERVICE ET DISTRIBUTION DU MACHINISME AGRICOLE ET DES ESPACES VERTS

Consultable sur www.sedima.fr

Directeur de la publication : Raphaël LUCCHESI
 Rédactrice en chef : Laurence ROUAN
 Rédaction / Publicité : Place Maurice Loupias - BP 508
 24105 Bergerac cedex - Tél 05 53 61 65 88
 Administration : 6 bd Jourdan - 75014 Paris - Tél 01 53 62 87 10

Facebook@Sedimasyn dicat
 LinkedIn@sedima-syn dicat
 Instagram -> @sedimasyn dicat

Imprimerie GDS - 87 Limoges - DEPOT LEGAL JUILLET/AOÛT 2022 - ISSN 1259-069 X



Conjoncture économique

Evolution de l'activité sur le 1^{er} semestre 2022 et prévisions pour le 2nd semestre 2022 2021



Le 7 juillet, le SEDIMA accueillait la presse spécialisée pour sa traditionnelle conférence de presse semestrielle. Loïc MOREL (Président du SEDIMA), Anne FRADIER (Secrétaire Général) et Sylvie DOMENECH (en charge des Etudes économiques) ont détaillé la conjoncture économique des distributeurs de matériels agricoles et d'espaces verts, et présenté les résultats de la 19^{ème} enquête ISC (indice de satisfaction des concessionnaires envers leur tractoristes).

commande des matériels d'accompagnement et les tracteurs, respectivement 32 % et 24 % des distributeurs déclarant des augmentations supérieures à + 15 %. La tendance est similaire pour les matériels d'occasion.

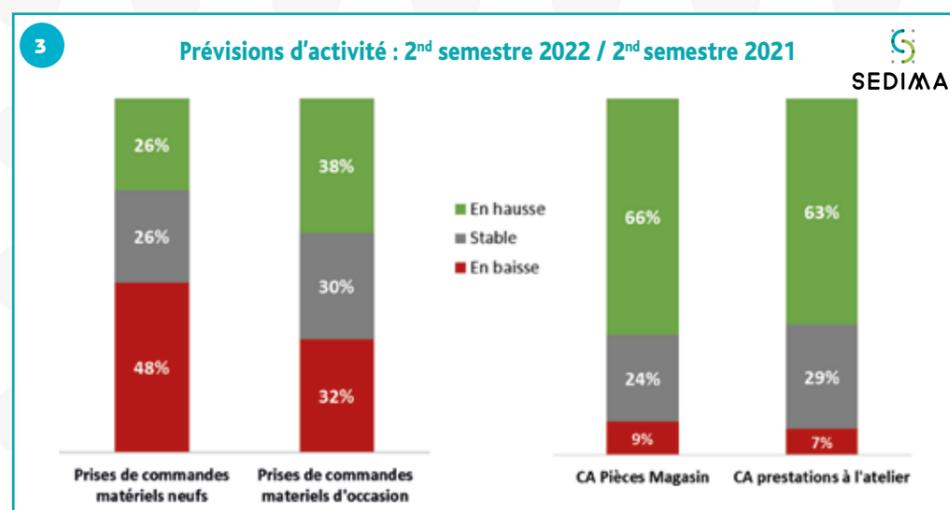
Pour les matériels neufs comme d'occasion (graphique 2), l'évolution des prises de commandes a été soutenue sur les marchés grandes cultures et polyculture élevage, 60 à 80 % des répondants déclarant des hausses supérieures à + 3 %. On observe plutôt une stabilité ou une croissance modérée pour les marchés des équipements d'élevage, de la vitiviniculture ou de l'arboriculture.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires généré par les pièces magasin et les prestations à l'atelier est en hausse sur les 6 premiers mois de l'année (+ 10 à + 15 %).

Sur le 1^{er} semestre 2022, Les stocks de matériels ont eu tendance à baisser notamment pour l'occasion. A fin juin, les niveaux de stocks sont inférieurs à la normale pour plus de la moitié des distributeurs (53 % pour le matériel neuf et 65 % pour le matériel d'occasion).

Prévisions mitigées pour le 2nd semestre 2022 à un an

En effet, près de la moitié des chefs d'entreprises anticipe un recul des prises de commandes de matériels neufs par rapport au 2nd semestre 2021 (graphique 3). Toutefois, le marché de l'occasion devrait rester relativement stable à un an et environ deux tiers des distributeurs de matériels agricoles estiment que l'activité sera en hausse pour les pièces magasin et les prestations à l'atelier.



Matériels agricoles

Activité positive sur le 1^{er} semestre 2022 à un an

La progression des prises de commandes de matériels neufs est estimée autour de + 13 % pour le matériel neuf et de + 15 % pour le matériel d'occasion (graphique 1). La croissance des matériels neufs est portée par les prises de

	En baisse	Stable (- 2 à + 2 %)	En hausse (+ 3 à + 15 %)	En forte hausse (plus de + 15 %)
Tracteurs	29 %	20 %	27 %	24 %
Automoteurs	15 %	48 %	18 %	19 %
Matériels d'accompagnement	19 %	20 %	30 %	32 %

	En baisse	Stable (- 2 à + 2 %)	En hausse (+ 3 à + 15 %)	En forte hausse (plus de + 15 %)
Tracteurs	20 %	19 %	30 %	31 %
Automoteurs	16 %	49 %	18 %	16 %
Matériels d'accompagnement	10 %	28 %	31 %	31 %

Matériels espaces verts

Croissance modérée des matériels neufs sur le 1^{er} semestre 2022

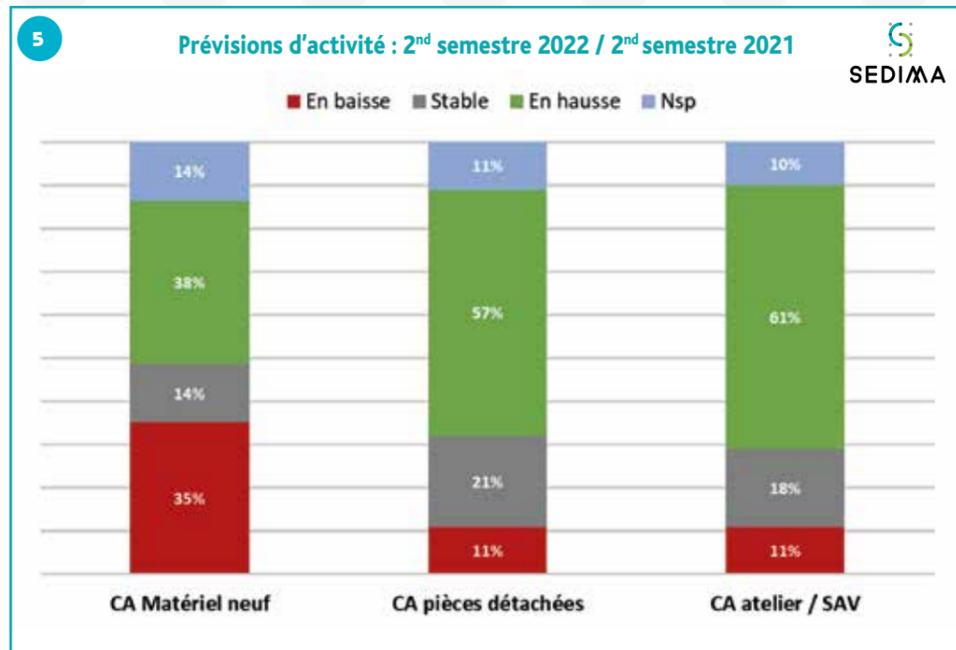
A l'issue des 6 premiers mois, la croissance est estimée entre + 2 à + 3 % pour le chiffre d'affaires matériels neufs. Toutefois, on notera que 41 % des distributeurs de matériels espaces verts ont bénéficié d'une augmentation de + 10 % et plus de leur chiffre d'affaires matériels neufs sur le 1^{er} semestre 2022 (graphique 4). On note également des disparités selon le type de matériels avec de meilleurs résultats pour les matériels électriques et à batterie.

	En baisse	Stable (- 1 à + 1 %)	En hausse (+ 2 à + 10 %)	En forte hausse (plus de + 10 %)
Auto-portées	35 %	13 %	32 %	19 %
Tondeuses CM thermiques	45 %	24 %	17 %	14 %
Tondeuses CM électrique et à batterie	17 %	20 %	30 %	33 %
Matériels 2 temps portatifs	31 %	31 %	21 %	17 %
Matériels portatifs – électriques et à batterie	20 %	10 %	30 %	40 %
Robots de tonte	39 %	26 %	10 %	26 %

En revanche, on enregistre une croissance plus marquée des ventes de pièces détachées et des prestations à l'atelier (respectivement + 4 à + 5 % et + 8 à + 9 % par rapport au 1^{er} semestre 2021). Sur ce 1^{er} semestre, les stocks de matériels neufs étaient en légère croissance. Pour autant, 42 % des distributeurs de matériels espaces verts les jugeaient inférieurs à la normale.

Ralentissement de la croissance au 2nd semestre 2022

Les ventes de matériels neufs sont attendues à un niveau similaire à celui du 2nd semestre 2021. Par ailleurs, si les chiffres d'affaires pièces détachées et prestations à l'atelier devraient être en hausse, la croissance sera moindre que celle observée au 1^{er} semestre 2022. Enfin, il est à noter le manque de visibilité sur l'activité des prochains mois avec 11 à 14 % des chefs d'entreprises selon les services qui ne se prononcent pas quant à l'évolution de leur chiffre d'affaires sur le 2nd semestre (graphique 5).



Climat des affaires matériels agricoles et espaces verts

Des délais d'approvisionnement qui s'allongent et des prix toujours à la hausse

L'allongement des délais d'approvisionnement est signalé par la quasi-totalité des distributeurs et cette situation est appelée à perdurer au 2nd semestre 2022. En dépit d'une orientation globalement positive de l'activité sur le 1^{er} semestre 2022 avec notamment des prises de commandes à la hausse pour le matériel agricole, l'allongement des délais d'approvisionnement a eu un impact à la baisse important sur le chiffre d'affaires des entreprises de matériels agricoles et d'espaces verts. Parallèlement, les hausses de prix ont également eu un effet négatif sur les prises de commandes sur le 1^{er} semestre 2022.

L'impossibilité de répercuter en totalité les hausses de prix appliquées par les constructeurs, notamment dans le cas des matériels déjà commandés, impacte les marges des entreprises dans un contexte inflationniste avec une tension induite sur les salaires à laquelle s'ajoute l'augmentation des coûts de l'énergie. Les distributeurs sont également confrontés à un retard des livraisons des pièces qui implique assez souvent des prêts de matériels pour 35 % des distributeurs de matériels agricoles et 47 % des distributeurs de matériels espaces verts.

Parallèlement, les distributeurs s'inquiètent des niveaux de facturation à venir compte tenu de nouveaux allongements attendus pour le 2nd semestre et d'une part non négligeable des matériels dont la livraison est d'ores et déjà annoncée sur 2023.

Les distributeurs manquent de visibilité quant à l'évolution de la demande de leurs clients dans un contexte économique global incertain. La question est posée du seuil d'acceptabilité par les clients face à des hausses de prix à répétition avec parallèlement la nécessité pour les distributeurs de veiller à l'équilibre économique de leur entreprise. Un tiers des distributeurs de matériels agricoles et plus de la moitié des distributeurs de matériels espaces verts pensent que les hausses de prix pourraient impliquer des reports ou annulations de commandes sur le 2nd semestre.

ISC France

Résultats de la 19^e enquête

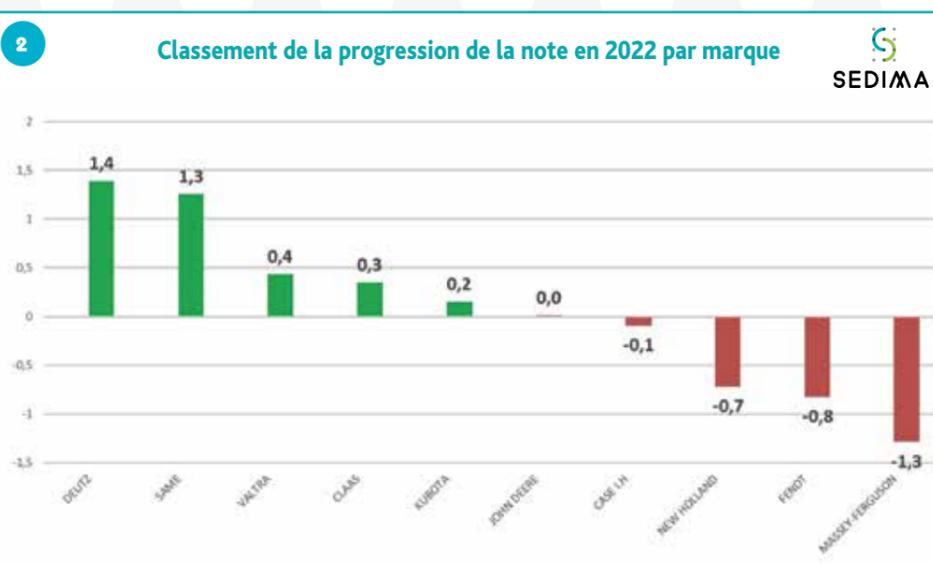
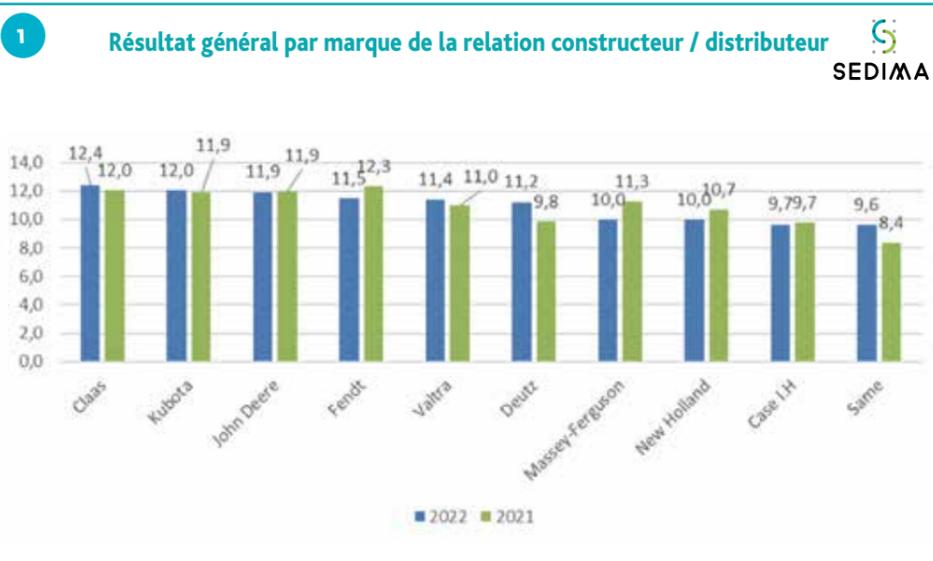


Avec un taux de 60 % de répondants, cette enquête, effectuée en avril et mai 2022, mesure la perception de chaque concessionnaire, à un instant donné, sur sa relation avec son tractoriste, sur la base d'un questionnaire de 61 points. Elle permet à chaque distributeur de s'exprimer sur la qualité de la relation qu'il entretient avec son fournisseur. L'enquête est réalisée, à la même période, par plusieurs pays membres de la CLIMMAR (fédération européenne des distributeurs de matériels agricoles).

Par rapport à 2021, Claas gagne une place (+ 0,3) et atteint le haut du classement. Kubota fait un bond de deux places (+ 0,2) passant de la 4^e à la 2^e position. John Deere reste stable et conserve la 3^e place. Valtra se positionne en 5^e position (+ 0,4).

La relation dans les réseaux Massey Ferguson, Fendt, New Holland et Case IH semble plus tendue cette année. Fendt rétrograde de la 1^{ère} à la 4^e place (- 0,8), Massey Ferguson perd deux places (- 1,3), New Holland une place (- 0,7), Case IH se maintient en 9^e position (- 0,1).

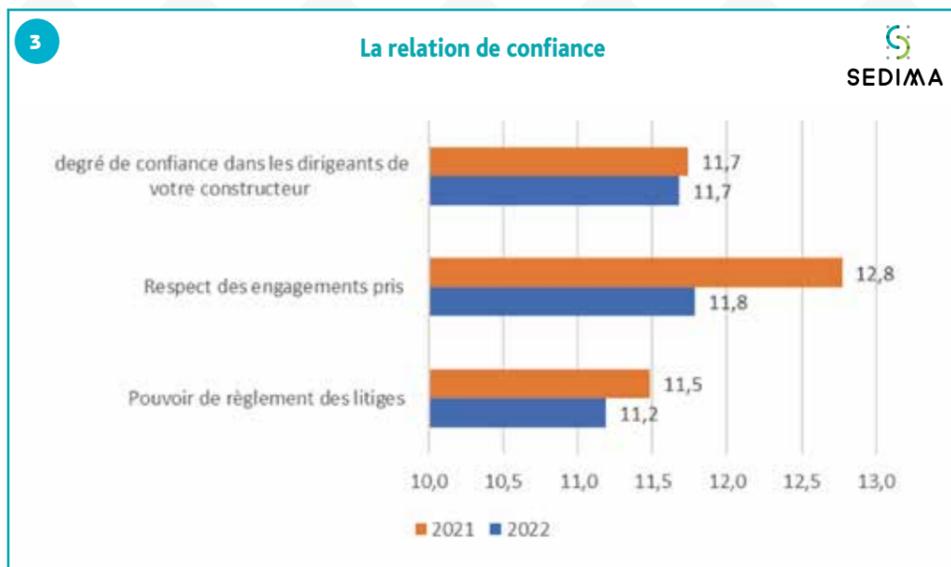
Les notes générales de Deutz et Same demeurent basses (6^e et 10^e positions), mais elles sont en nette progression par rapport à l'an passé (avec +1,4 point pour la 1^{ère} et +1,3 pour la 2^{nde}). (graphique 1)



La moyenne générale toutes marques confondues demeure faible. Elle est de 11 en 2021 contre 10,9 en 2022. (graphique 2)

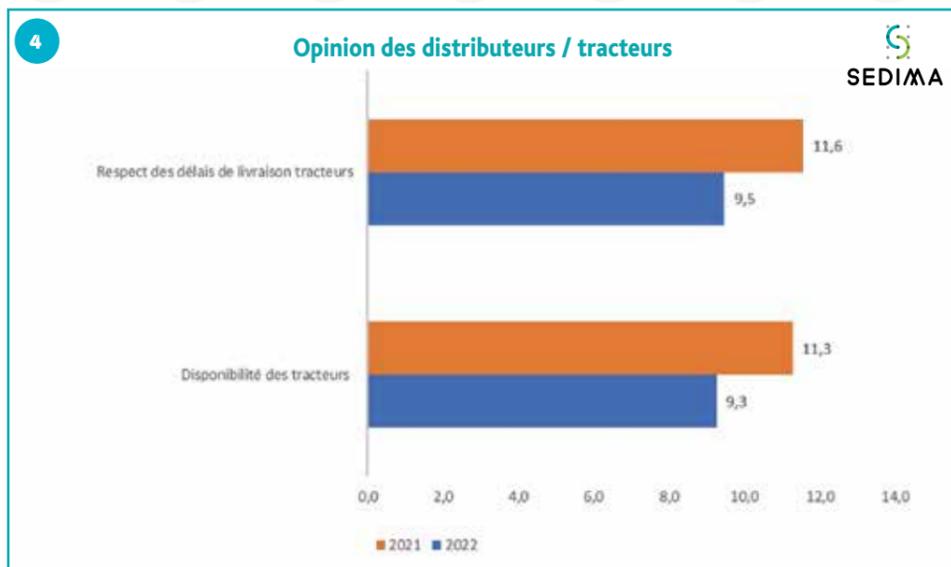
Indice de satisfaction des concessionnaires

Les distributeurs ont marqué leur désapprobation aux tractoristes qui ont modifié les « règles du jeu » concernant la hausse des prix des matériels, sans concertation préalable avec le réseau, et en plus pour certains sur des matériels déjà commandés. (graphique 3)



Le respect du délai de livraison et la disponibilité des produits est plus favorable, en 2022 par rapport à 2021, pour la pièce (+ 0,1) que pour les tracteurs (respectivement - 2,1 et - 2). (graphique 4)

Dans ce contexte si particulier de pénurie de matériels et d'augmentation des prix, les concessionnaires ont pu difficilement, ou n'ont pas voulu, reporter les hausses sur le client final pour ne pas rompre le lien de confiance indispensable à la fidélisation du client.



Au prochain congrès, le SEDIMA mettra à l'honneur les constructeurs qui enregistrent les meilleures notes et la meilleure progression sur un certain nombre de points.

La remise des trophées se déroulera courant 2023 lors d'un événement initié par le SEDIMA.

Deux trophées seront remis par thème : le premier valorisera la meilleure note dans la catégorie, le second la meilleure progression dans la catégorie sur les 6 dernières années.

satisfaction



Saviez-vous que nous accompagnons vos salariés contre la récurrence du cancer ?

Pour lutter contre la récurrence après le traitement, le programme de prévention "Branchez-vous santé" propose d'accompagner vos salariés avec un parcours individualisé à base d'interventions non médicamenteuses (#INM).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.ag2rlamondiale.fr/conventions-collectives-nationales/prevention



00005486-202202-01 - Crédits Photos: ©Shutterstock/Getty Images - AG2R Prévention - Illustration de prévention signée par le comité de la Sécurité Sociale. Membre d'AG2R LA MONDIALE et de l'ISE AG2R - 14 - Document Mécanisme 75008 Paris - Juin 2022 2/2



branchez-vous santé



Concours Général des Métiers & Promotion des métiers

service Emploi - Formation du SEDIMA

Remise de prix à la Sorbonne

Dans la catégorie « Maintenance des matériels », 9 finalistes (photo 1) ont participé aux épreuves pratiques du Concours Général des Métiers, du 18 au 20 mai au Lycée d'Eguilles à Vedène (84). (cf. Sedimag 331 de juin 2022)



Les 3 gagnants de la catégorie qui ont participé à la remise de prix à La Sorbonne, le 7 juillet, présidée par Pap NDIAYE, le nouveau ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, sont : (photo 2 - de gauche à droite) :

- 1^{er} prix **Arnaud CORBET** (Lycée Claude Lehec - Saint Hilaire du Harcouët - 50)
- 2^e prix **Félix LESAGE** (Lycée Claude Lehec - Saint Hilaire du Harcouët - 50)
- 3^e prix **Baptiste ARLA** (Lycée Jean-Pierre Champo - Mauléon Licharre - 64)



Le SEDIMA remercie tous les jeunes ayant participé à cette compétition, tous les distributeurs pour leur accompagnement à l'organisation en régions, et tous les représentants de l'Éducation Nationale qui contribuent activement à faire vivre cet événement.

Données sociales et campagne d'€-influence

Malgré les difficultés de recrutement, les distributeurs et concessionnaires de matériels agricoles et d'espaces verts ont continué à recruter et à investir massivement dans la formation des jeunes.

2 000 salariés ont rejoint notre secteur d'activité au 1^{er} semestre 2022 dont 26% dans le cadre de contrats en apprentissage et de professionnalisation.

Pour autant, 91 % des entreprises de matériels agricoles et 83 % des entreprises d'espaces verts indiquent une pénurie de main-d'œuvre et ce sont actuellement plus de 3 000 emplois qui ne sont pas pourvus faute de candidats.

Les services atelier et magasin restent les plus touchés par ce manque de main-d'œuvre qu'il s'agisse de matériels agricoles ou d'espaces verts.

Aussi, le SEDIMA en lien avec la branche SDLM a lancé sur les réseaux sociaux (TikTok, Instagram, Youtube, Fb, mini site Hub) une vaste campagne de communication dénommée **latechspieds-surterre** pour donner plus de notoriété aux métiers de la maintenance agricole en ciblant les jeunes lycéens et leurs parents.



JPH CONSULTING & PARTNERS
Sélection de postes à pourvoir dans le machinisme agricole ou la motoculture
France & International

<p>POUR LES CONSTRUCTEURS Directeur commercial France Commercial pièces - Est Responsable support commercial tracteur Chef produit marketing tracteurs Inspecteurs commerciaux agri - toutes régions Inspecteur commercial viticulture - Ouest, Sud Ouest Commerciaux mat élevage - Midi Pyrénées - Allemagne Inspecteur ccial développeur agri précision / robot Commerciaux agri de précision / GPS - toutes régions Directeurs SAV - Ouest - Nouvelle Aquitaine Directeurs bureau d'études - Est, Sud Ouest Inspecteurs tech agricole ou TP - plusieurs postes Technicien SAV itinérant agri ou TP - toutes régions</p>	<p>POUR LES CONCESSIONNAIRES Directeur commercial - Grand Est, Nouvelle Aquitaine Chef des ventes - Sud Ouest Commerciaux - plusieurs postes toutes régions Commerciaux pièces - Plusieurs postes Responsable commercial agri précision / robotique Commerciaux agri précision GPS - plusieurs postes Commercial équipement élevage - Midi Pyrénées Directeur tech SAV agri de précision / GPS - Ouest Chefs d'atelier - plusieurs postes toutes régions Responsable magasin et magasinier - 65, 26, 38 Technicien matériels betteraviers - Hauts de France Techniciens itinérants ou sédentaires - plusieurs postes Tech agri de précision / GPS - plusieurs postes</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Envoyer CV à : Jean-Paul PAPILLON - jeanpaulpapillon@gmail.com - 06 83 01 75 40

Agenda des salons 2022



Le SEDIMA sera présent en tant qu'exposant sur les salons de rentrée suivants :

- > **SalonVert**
au Château de Baille à Saint-Chéron (91) du 20 au 22 septembre (stand 245)
- > **Sommet de l'Élevage**
à Cournon d'Auvergne (63) du 4 au 7 octobre (extérieur 1 - allée 5 - stand 0528)
- > **Sima**
à Paris-Nord Villepinte (93) du 6 au 10 novembre (hall 5 - allée H - stand 041)